

Marie Garnier directrice du **Centre Nature de Champ-Pittet** présidente de la **Commission de la Constituante**.

Huppès, hiboux, lynx, ont souffert du déboisement dû aux constructions d'autoroutes des dix dernières années. Si aujourd'hui la disparition des biotopes ralentit, Marie Garnier s'étonne du peu d'attachement qu'éprouvent les jeunes envers la nature. La directrice du centre d'Yverdon, dénonce également l'inégalité économique entre le Sud et le Nord. Présidente de la Commission de la Constituante, elle défend notamment le commerce équitable et le développement durable.



L'inule helvétique ou le sabot de Vénus, plantes menacées en Europe sont encore présentes dans le canton de Fribourg. La Suisse a également une responsabilité particulière envers certaines espèces de la faune alpine : le petit tétras, par exemple, dont notre pays compte une part importante de la population européenne. « Cet oiseau est notamment menacé par les skieurs hors piste. Pour se protéger du froid, il construit un igloo. S'il est dérangé, il doit souvent sortir de son abri et finit par s'épuiser », commente Marie Garnier, directrice du Centre Nature de Champ-Pittet près d'Yverdon.

Ponts et tunnels pour animaux. Il est nécessaire de préserver certains secteurs des activités de loisirs. « Trop de routes forestières, dans des domaines sensibles, amènent des chasseurs, des braconniers, des motocross qui dérangent les oiseaux dans les moments importants de leur vie. » La multiplication des voies de circulation nuit à la nature en la fractionnant : « Les animaux n'aiment pas traverser les routes. Si vous mettez deux lynx entre quatre autoroutes, leurs descendants n'arrivent plus à trouver d'autres partenaires. Contrainte de se reproduire entre elle, cette génération dégénère en raison de la consanguinité. Pour remédier à ce fractionnement, des passages à faune, ponts et tunnels, peuvent assurer la libre circulation de la faune. Grâce à une vidéo faite par le Centre de Sempach, nous avons pu constater que sur les passages à faunes les plus larges, entre 50 et 100 mètres, les animaux ne sont pas stressés alors qu'ils le sont sur les plus étroits, au point que certaines espèces farouches renoncent à les emprunter. » Marie Garnier souligne que l'utilité de ces passages est relativisée par le déboisement intensif. « Une fois les voies de circulation franchies, lorsque les animaux se retrouvent devant des kilomètres de paysage à découvert, apeurés, ils n'osent plus progresser. L'absence de haies, par exemple, freine les déplacements de la faune qui ne dispose plus de cachette pour progresser à couvert. Entre les différentes structures naturelles, il ne faudrait pas plus de 200 mètres de distance. » Paradoxalement, sur le Plateau suisse, l'absence d'obstacle en est un pour la faune qui transite du Jura aux Alpes et inversement. « Les animaux doivent contourner le Plateau en passant par la France. »

Plus de huppès dans la Broye. Depuis le début du siècle, les trois quarts des milieux naturels, dont les 90 % des marais et zones alluviales, ont disparu : « Une étude montre que pour maintenir les espèces animales et végétales en Suisse, il faudrait retrouver les biotopes des années 60. » Les destructions d'écosystèmes, de vergers par exemple, entraînent la diminution, voire la disparition de certaines espèces. « Dans les vergers de la Broye, des huppès nichaient dans les années 30. Aujourd'hui, elles ne peuvent plus y vivre car ces arbres ont disparu. Les animaux dépendent souvent de plusieurs biotopes pour vivre. Ils ont besoin de certaines plantes pour se nourrir, d'autres pour se reproduire et d'autres encore pour se réfugier. Il arrive qu'une espèce de papillon disparaisse si l'arbre sur lequel elle effectue ses danses nuptiales est coupé, quand bien même le reste du biotope est conservé. » Remettre à ciel ouvert des ruisseaux, planter des fleurs à papillons, aide, selon notre invitée, à retrouver et conserver certaines espèces.

Ruisseaux revitalisés: corridors à animaux. « Les ruisseaux revitalisés peuvent être utilisés comme des corridors pour guider les animaux dans les paysages dénudés, comme cela s'est fait sur l'Arignon entre Estavayer et Payerne. La revitalisation des ruisseaux peut compenser efficacement un déboisement ou un projet routier. Les gens pourraient s'engager au niveau communal pour retrouver les ruisseaux de leur enfance. Certaines communes de l'agglomération, à l'image de Corminboeuf, l'ont déjà fait. Autour d'un village de la Broye, il y a eu un plan de zone qui prévoit de réaménager une ceinture d'arbres fruitiers. Ce n'est pas possible de le faire partout, mais on peut recréer des haies, dans bien des endroits, tout en respectant la pratique agricole. » Pour Marie Garnier, chacun peut également améliorer la

qualité écologique de son jardin ou de son espace détente. « Je suis toujours effarée de constater la quantité de poisons qu'achètent les propriétaires ou locataires de jardins pour avoir un gazon chic. Alors que c'est peut-être plus chic d'avoir un jardin composé d'espèces végétales et animales variées. » Une autre solution serait de préserver des surfaces naturelles en créant, par exemple, un deuxième parc national. « Avec peu d'espaces sauvages, la Suisse est un mauvais élève dans la protection des espèces si nous la comparons par exemple aux pays de l'Est qui comptent plus de 20 % de surface protégée. » Pro Natura offre un million de francs aux communes qui réaliseront ce parc national. « En Suisse romande, après le retrait de la candidature du Val de Bagne, il reste la région des Muverans, près de Bex, qui s'étend sur les cantons de Vaud et du Valais et qui remplit certainement les conditions de surface et de richesses naturelles. » Toutefois, Mme Garnier note que cette protection doit aussi se faire au niveau international : « Certaines espèces migratrices diminuent chez nous, parce que leur milieu naturel en Afrique par exemple, disparaît. » Le centre de Champ-Pittet souhaite donc sensibiliser la population à la nature : « Ces dix dernières années, la détérioration des biotopes a quelque peu ralenti grâce aux progrès des politiques agricoles. Je constate cependant, que certains jeunes, ayant pourtant suivi des études universitaires en science de la terre, ne savent pas distinguer une primevère d'une marguerite. Les gens n'auront bientôt plus d'attachement émotionnel au milieu naturel et ne le défendront plus. Tout le monde est pour l'écologie en théorie, mais en pratique c'est différent. » Le domaine du centre a été acheté en 1979 à des promoteurs immobiliers qui voulaient en faire un centre de rencontre et une station-service à la sortie de l'autoroute qui devait être construite à travers les marais. « En 1985, Pro Natura a terminé la rénovation du centre et, depuis, ce dernier est dédié à l'environnement. Nous accueillons entre 20'000 et 30'000 visiteurs par année, dont 8500 élèves. Nous nous rendons sur place avec les enfants, pêchons des insectes et étudions l'écosystème du marais. » Les visiteurs peuvent observer différents animaux : notamment des canards, des grenouilles, des crapauds, des sangliers, des oiseaux et des insectes rares comme le martin pêcheur, la mésange à moustache, certaines libellules ou encore la tortue cistude.

Grande colonie de grèbes. Actuellement, les visiteurs peuvent observer les grèbes huppés qui parquent dans le marais : « Avec 1500 couples, c'est une des plus grandes colonies d'Europe. C'est un oiseau magnifique aux danses spectaculaires. Il pratique une égalité totale entre mâles et femelles. Les deux membres du couple couvent les oeufs et alimentent les grébillons. » Les animaux ne sont pas détenus en captivité. « Cependant, comme certaines observations, dont celle du sanglier, demandent plus de patience et sont plus difficiles, le centre présente des espèces semi-domestiques. Nous avons des cochons laineux que les enfants peuvent facilement observer. »

Expos sans produits toxiques. En complément, le centre organise un certain nombre d'expositions. « Depuis que je suis à la tête du centre, nous essayons d'expliquer les caractéristiques et la façon de vivre d'un animal avant d'élargir le débat à son milieu de vie. Le but étant de proposer différents niveaux de lectures pour satisfaire tous les publics. Nous accordons une attention particulière aux matériaux utilisés pour réaliser nos expositions. Nous bannissons les produits toxiques comme les polystyrènes expansés ainsi que les bois tropicaux. Nous proposons également une multivision artistique sur la beauté de la création, en musique. Nous ne voulons pas uniquement être un musée d'histoire naturelle poussiéreux, ni un musée d'art inaccessible. Nous essayons de développer une harmonie communicative. » Le centre que dirige Mme Garnier compte 5 employés : « Cela représente trois plein-temps, nous avons ensuite une vingtaine d'employés temporaires par année, des stagiaires et des bénévoles. Mon rôle est de m'occuper de la gestion du personnel, d'entretenir le parc et le bâtiment, de concevoir des expositions, de guider certains groupes et de préparer publicité et conférences de presse. Notre budget est de 700'000 francs et nous avons un déficit de 300'000 francs couvert par Pro Natura Suisse. » Réparti sur les cantons de Vaud et de Fribourg, le centre travaille volontiers avec ces derniers : « Ils nous aident comme ils le peuvent, parfois financièrement pour des thèmes qui leur paraissent importants, des fois par une aide thématique. »



Lever le secret bancaire pour un équilibre Nord-Sud. L'équilibre Nord-Sud, selon Mme Garnier, passe notamment par la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale: « Il y a beaucoup de capitaux qui sont détournés, puis déposés en Suisse, par des dirigeants comme Mobutu ou Marcos. Il faudrait lever le secret bancaire concernant l'évasion fiscale

mais conjointement avec les autres pays qui le pratiquent. »

2500 milliards de dollars d'endettement. « Depuis 40 ans seulement, l'endettement du Tiers-Monde s'élève à 2500 milliards de dollars. Ces pays sont définitivement à genoux alors qu'ils ont déjà payé plusieurs fois leur dette en payant des intérêts relativement élevés. En 40 ans, leur culture et leur milieu naturel ont été détruits. Inévitablement, nous subissons de plus en plus les conséquences de ce désastre. Il faudrait annuler leur dette et tout reprendre à zéro, » explique Marie Garnier. Elle considère que le commerce équitable, qui exige le respect des conditions de travail des producteurs, est une des solutions qui permet le développement d'une économie saine : « Les producteurs, réunis par exemple en coopérative, doivent garantir un salaire minimum, une exploitation durable des sols, et consacrer une partie de leur bénéfice à l'amélioration des conditions de vie locale. Ce type d'exploitation consiste notamment à couvrir les terres après les récoltes, ou à mélanger les cultures en mettant des arbres qui protègent les sols de l'érosion et qui leur apportent des éléments nutritifs. Les associations comme les Magasins du Monde travaillent avec ce genre de producteurs en leur achetant du café, du cacao, du riz, etc. Aujourd'hui ces produits labellisés, Max Havelaar ou autres, sont également distribués par les grandes surfaces. »

Apprendre à consommer. Ces produits ne sont-ils pas réservés à des personnes qui ont les moyens de se les offrir? « Je ne crois pas à cet argument quand je vois des gens d'apparence peu fortunée, acheter des quantités de bouteilles d'eau minérale alors que l'eau du robinet est bonne et bon marché. A la place de la viande, nous pouvons manger un jour des lentilles ou des oeufs et acheter un peu de café équitable. En dépensant en moyenne entre 10 et 13 % du budget pour l'alimentation, nous pouvons choisir des produits qui garantissent au moins la survie des gens et de la nature du Sud. Nous faisons souvent beaucoup de bêtises en consommant bon marché, avec des produits qui ne comprennent pas tous les coûts secondaires. » Les achats de Marie Garnier se partagent entre les grandes surfaces et les petits commerces : « Je vais au marché au moins une fois par semaine pour trouver des légumes frais et de bons pains. Je ne dépense pas d'argent pour un filet d'agneau d'Australie car son transport aura nécessité environ cinq litres d'essence par kilo de viande, de même j'attends encore un peu avant de manger des fraises ou des asperges. J'achète aussi des marchandises dans les grandes surfaces, mais je ne consomme pas les produits hors saison. »

Barrage à l'impact catastrophique. La construction du barrage des Trois Gorges en Chine amène notre invitée à réfléchir davantage sur la politique d'exportation de la Suisse : « Cette construction qui a nécessité un budget énorme, a un impact catastrophique. Des gens qui vivaient dans cette région ont dû partir en raison de la montée des eaux. Une espèce de dauphins qui ne vit que là est menacée. En tant que Suisse, notre industrie devrait contribuer à la réalisation de projets qui respectent des clauses environnementales et sociales très strictes. La garantie des risques à l'exportation ne devrait être accordée par la Confédération que lorsque ces conditions sont respectées. » Pour Marie Garnier, les pays du Nord doivent cesser de soutenir ceux qui veulent renverser les démocraties. « Des choses graves se sont passées, notamment dans les années 50. En vue d'une réforme agraire, M. Arbenz, président du Guatemala et d'origine suisse, a voulu reprendre des terres non exploitées par la compagnie américaine United Fruit, afin de les redistribuer aux petits paysans. La CIA a fini par le faire destituer parce qu'il touchait aux intérêts économiques en place. Quelques années plus tard, la United Fruit fut dissoute pour cause de concurrence déloyale aux USA. Empêcher à plusieurs reprises un pays de se préparer pour affronter le futur, c'est faire le lit de la corruption.

Prévalence des églises catholique et réformée à relativiser. Quelles sont les innovations de la Constituante qui réjouissent Marie Garnier, présidente de la Commission de la Constituante? « C'est un article sur la solidarité et le commerce équitable. Je souhaite que les jeunes du canton et les Fribourgeois de l'étranger aient des projets, et que nous profitions de cette démarche pour agir ensemble. »

Plus de transparence. Notre invité souhaite également que l'Etat accentue son rôle d'incitateur: « Les associations font souvent du travail moins cher que l'Etat et s'adaptent rapidement aux situations d'urgence. J'attends également que l'Etat soit plus transparent. C'est quand même important que le citoyen puisse avoir accès aux dossiers qui le concernent. Les prises de décision doivent être expliquées clairement surtout dans un canton à parti majoritaire. » Présidente, Marie Garnier a apprécié de pouvoir se documenter sur des sujets touchant à la société civile : « Ma mission était d'arriver à un rapport le plus objectif possible sur la situation des associations, des églises et communautés religieuses ainsi que des partis politiques dans le canton. Pour cela nous avons consulté un certain nombre d'experts. J'ai pu rencontrer des responsables religieux ou universitaires. C'était intéressant de les écouter. Nous avons beaucoup d'avis divergents dans notre commission, mais il était important que chaque minorité puisse s'exprimer. »

Impôt ecclésiastique : répartition injuste. En ce qui concerne les relations Eglise-Etat, la Commission 8 propose plusieurs variantes, qui vont de l'autonomie proposée par la majorité, à la séparation. Différentes façons de prélever l'impôt ecclésiastique sont également soumises au plénum. La manière dont est prélevé l'impôt lui est égale, à condition que chacun puisse sortir librement d'une corporation religieuse sans renier sa foi. Notre invitée est, en revanche, gênée par la répartition de l'impôt sur les personnes morales : « Elle se fait uniquement entre catholiques et protestants. Il y a 10 % de gens environ qui sont d'autres croyances et qui n'entrent pas dans cette répartition, ce n'est pas très juste. La prévalence pour des raisons

historiques des églises catholique et réformée est à relativiser en fonction de l'égalité de traitement et de l'évolution des croyances. » « Dans un Etat de droit, le statut juridique des communautés religieuses ne doit pas discriminer une communauté particulière. Il s'agit d'être cohérent, comme par exemple pour le port des habits religieux, soit les soeurs et les femmes musulmanes peuvent enseigner avec, soit aucune ne le porte. Je ne suis pas contre la religion, bien au contraire, chacun a droit à sa vie spirituelle. »

Citoyen solidaire. Bien que les avis aient été partagés au sein du groupe Citoyen, Marie Garnier annonce volontiers que ce dernier est le seul qui n'ait connu aucune démission depuis le début de la Constituante: « Nous avons réussi à développer une ambiance de solidarité. Comme Michel Bavaud le dit « Au groupe Citoyen, on se coache, mais on n'a pas les idées scotchées », ce qui nous permet de dépasser les clivages de partis et de trouver des solutions de compromis. De manière générale, les constituants réfléchissent en fonction de leurs convictions individuelles et des informations disponibles, même si certains ténors et soprani aimeraient bien que leurs partis votent plus compact. » JR

Fribourgeoise au service de Dame Nature. Fille de médecin, Marie Garnier est née à Berne en 1962. Lorsqu'elle a 4 ans, sa famille s'installe à Fribourg. Après une scolarité en français, notre invitée suit les deux dernières années du collège en allemand. S'ensuivent un apprentissage agricole puis des études d'agronomie à Zurich pendant lesquelles elle a suivi des stages en Afrique et en Inde. « J'ai choisi l'économie rurale parce qu'on pensait, à juste titre, que les problèmes d'alimentation dans le monde n'étaient pas liés aux problèmes techniques mais à des décisions politiques et économiques. » Ses études terminées, elle travaille quelque temps à l'Institut de Grangeneuve en tant que stagiaire avant de travailler pour le bureau d'écologie Econat à Yverdon dont elle fondera une succursale à Fribourg. Durant cette période, elle fait partie de la Commission fédérale nature et paysage. A 35 ans, elle est engagée au Centre Pro Natura de Champ-Pittet dont elle assure la direction. Mère de deux enfants, Marie Garnier préside la Commission 8 de la Constituante et est membre notamment du comité de pilotage pour le Développement Durable dans le canton de Fribourg ainsi que de la Commission cantonale pour la protection de l'environnement, de la nature et du paysage.

Propos recueillis par Johann Ruppen et Jean-Marc Angéloz

10.05.2002